

le tertiaire

- 67% de l'emploi total des Côtes d'Armor
- 121.400 emplois salariés*
- 24.690 établissements*

* données CLAP 2006

Un secteur moins prépondérant que dans les autres départements bretons...

Le secteur tertiaire se partage entre services marchands (commerce, transport, activités financières, immobilières, services aux entreprises et aux particuliers) et non marchands (éducation, santé et action sociale, administrations et associations).

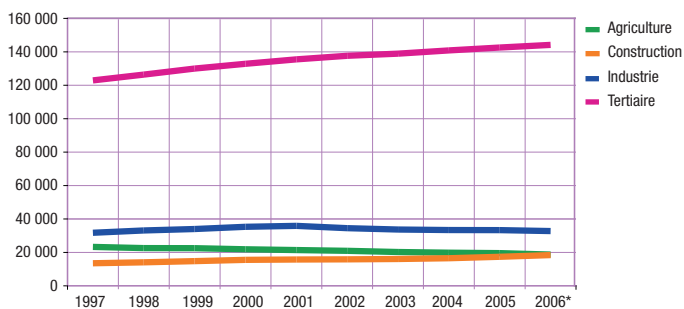
Le secteur tertiaire rassemblait en 2006 plus de 144.000 emplois (salariés et non salariés), soit plus des deux tiers de l'emploi total. Le poids du secteur est moindre dans les Côtes d'Armor qu'en Bretagne et en France où il représente respectivement de 73 et 75% de l'emploi. Cette particularité est en partie liée à la prépondérance des secteurs agricole et agroalimentaire dans l'économie costarmoricaine.

...mais particulièrement dynamique

Le tertiaire est le secteur qui a le plus contribué à la création d'emplois ces dernières années. Depuis 10 ans, l'emploi y a progressé de 17,3%, soit près de 21.300 emplois supplémentaires, alors que le rythme de croissance de l'emploi total était de 12%. Cette progression est comparable à celle enregistrée au niveau national (+17,4%), mais plus faible que sur l'ensemble de la Bretagne (+19,1%).

Évolution de l'emploi par secteur

Sources : Insee



Entre 1997 et 2006, toutes les branches du tertiaire ont créé des emplois salariés, notamment le tertiaire marchand avec le commerce, les services aux entreprises et les services aux particuliers. En 10 ans, ces trois branches ont gagné respectivement 5.600, 5.300 et 3.200 emplois.

A noter que depuis 1997, la part des emplois salariés dans les services non marchands est passée de 48,7% à 45,2% de l'emploi du tertiaire.

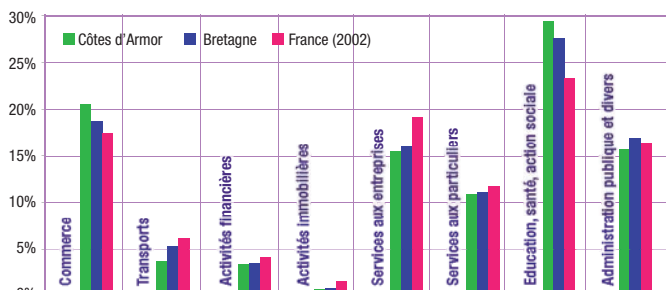
3 emplois sur 10 relèvent de la branche santé et action sociale

En termes d'emplois, les branches «éducation, santé et action sociale» et «commerce» rassemblent la moitié des salariés (respectivement 29 et 21% des 121.400 emplois salariés du secteur). A l'inverse, les activités immobilières, financières et les transports ne font travailler que 7,9% des salariés (respectivement 0,7%, 3,4% et 3,8%). Cette particularité se retrouve au niveau régional.

(1) Produits minéraux, industrie textile, bois, papier carton, chimie, caoutchouc, plastiques, métallurgie, composants électriques et électroniques
(2) Construction mécanique et automobile, équipements électriques et électroniques
(3) Confection, imprimerie-édition, équipement du foyer

Structure de l'emploi par branche en 2006

Sources : Insee



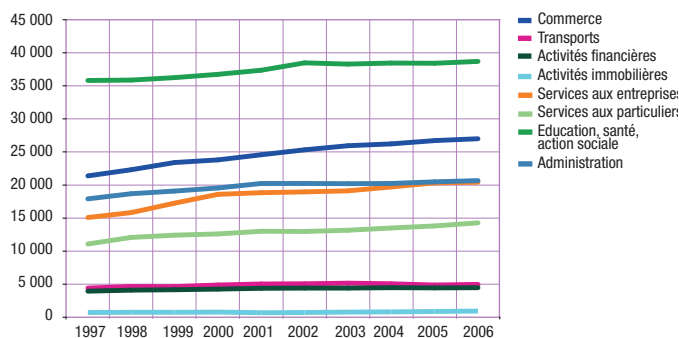
Un rythme de progression qui ralentit

L'emploi salarié dans l'ensemble du secteur tertiaire est en progression depuis 10 ans mais à un rythme de moins soutenu (de 3,5% entre 1997 et 1998 à 1,2% entre 2005 et 2006).

Les branches «Services rendus aux particuliers» et «Transport» restent toutefois très dynamiques avec des croissances respectives de 3,5 et 2,1% sur l'année 2006. Avec une progression de 9,6% au cours de l'année 2006, la branche «Activités immobilières» enregistre la plus forte croissance en pourcentage.

Évolution de la structure par branche en 2006

Sources : Insee



Spécificités structurelles du secteur

En nombre d'emploi, les transports et les services rendus aux entreprises sont sous représentés en Côtes d'Armor par rapport à la France (respectivement 4 et 16% de l'emploi salarié tertiaire contre 6 et 19% au niveau national). A l'inverse, les branches «Éducation, santé, action sociale» et «Commerce» y sont plus développées (29 et 21% contre 23 et 17% en France).

Le poids des «Postes et télécommunications» dans la branche des services rendus aux entreprises reste important en Côtes d'Armor (22,6% contre 16% en Bretagne) et tient à la spécialisation historique du pôle de Lannion dans les télécommunications.

Une forte proportion de petits établissements

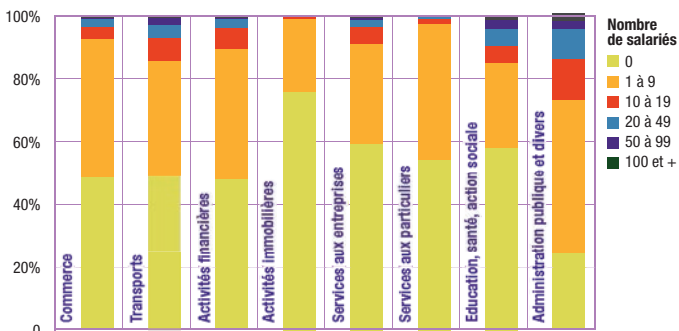
Au 31 décembre 2006, les Côtes d'Armor comptaient 24.690 établissements dans le secteur tertiaire (données Clap-Insee) sur un total de 31.453 entreprises.

70% de ces établissements relèvent du secteur des services, plus de 26% du commerce et environ 3% des transports.

Le tertiaire se caractérise par une forte proportion de petits établissements : plus de la moitié n'emploie aucun salarié et 91% ont un effectif déclaré inférieur à 10 salariés.

Les branches du secteur marchand par taille d'établissement

Source : Insee

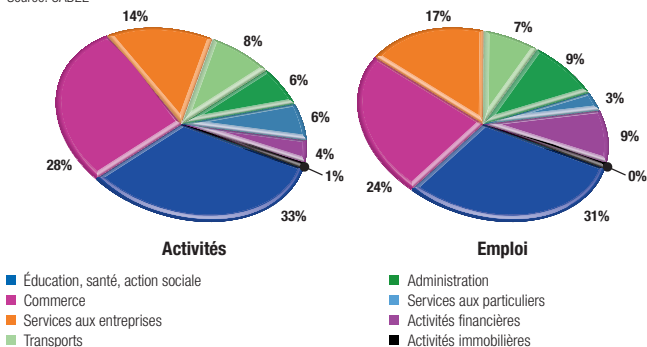


Le fichier établi au 31/12/07 par CAD22 fait état de 290 établissements et structures de plus de 50 salariés, hors agences d'intérim.

Les deux tiers de ces grands établissements se répartissent en 2 branches d'activité : le commerce et l'éducation, santé, action sociale.

Etablissements de 50 salariés et plus

Source : CAD22



3 entreprises emploient plus de 1.000 personnes sur l'ensemble de leurs établissements : France télécom (services divers), la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

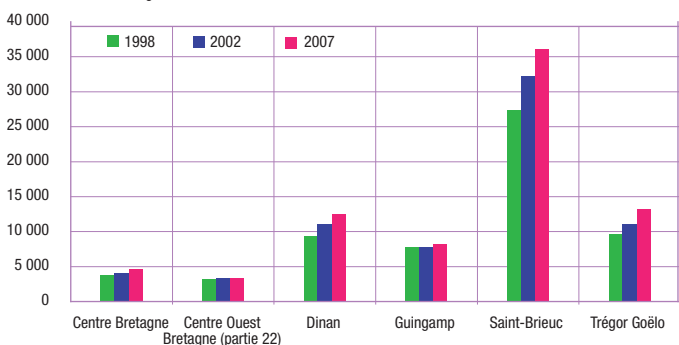
Concentration des activités tertiaires dans les zones urbaines

Les données les plus récentes concernant la localisation géographique des emplois sont celles fournies par les Assedic à la date du 31/12/2007.

L'emploi dans le tertiaire représente 66% de l'emploi dans l'ensemble du département, mais ce pourcentage varie de 42,6% dans le Pays du Centre-Bretagne à plus de 71% dans le Pays de Saint-Brieuc.

Les établissements de 50 salariés et plus par activité

Source : Assedic Bretagne

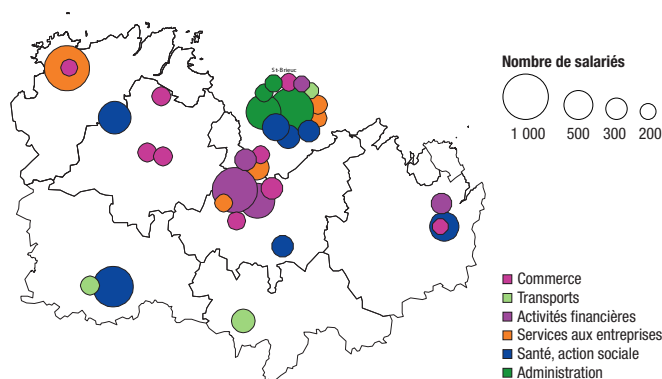


A noter que le poids relatif du secteur tertiaire de chaque pays est resté quasiment le même depuis 10 ans, excepté dans le Pays du Trégor-Goëlo où il est passé de 60 à 70% de l'emploi total.

A l'instar des chefs lieux de départements, la zone urbaine de Saint-Brieuc concentre, en 1998 comme en 2007, la majorité des emplois à dominante tertiaire.

Entreprises du secteur tertiaire de plus de 200 salariés

Source, Cartographie : CAD22



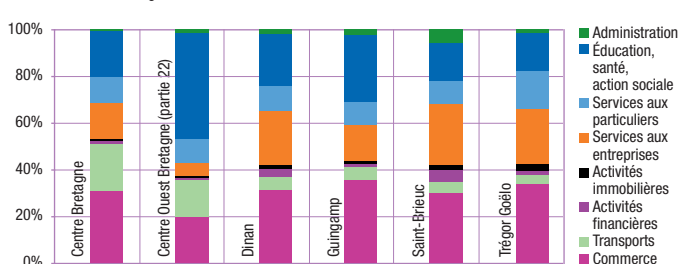
Typologie par pays

2 pays se distinguent par leur originalité au niveau des composantes de l'activité tertiaire :

- le Pays de Saint-Brieuc qui rassemble la plus forte proportion d'emplois dans l'administration, les activités financières et les services aux entreprises,
- le Pays du Centre-Ouest Bretagne (qui a le plus faible nombre de salariés du tertiaire) se particularise par une branche éducation, santé, action sociale qui emploie 45% des salariés (contre 20% en moyenne sur l'ensemble des pays), une branche commerce sous représentée (20% alors que la moyenne départementale est de 31%) et, comme dans le Centre- Bretagne, une branche transport importante (16% contre 6% en Côtes d'Armor).

L'emploi tertiaire par pays en 2007

Sources : Assedic Bretagne



Un niveau de créations d'entreprises toujours soutenu en Côtes d'Armor

2.708 entreprises ont été créées en Côtes d'Armor en 2007, soit une progression de 9,6% par rapport à 2005. Les 3/4 relevaient du secteur tertiaire. La zone d'emploi de St Brieuc concentre plus de 40% de ces créations, suivie par les zones de Dinan, Lannion et Guingamp.

Parallèlement, c'est dans les services que l'on enregistre le plus grand nombre de défaillances d'entreprises (132 en 2007 pour un total de 331 dépôts de bilan).

RETROUVEZ CES DONNÉES SUR :

www.armorstat.com

le Centre de ressources socio-économiques des Côtes d'Armor

cad22
AGENCE DÉPARTEMENTALE DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

Côtes d'Armor Développement

Centre d'Affaires Eleusis 3
1 rue Pierre et Marie Curie
BP 10017 - 22196 Plérin Cedex
Tél. : 02 96 58 06 58 - Fax : 02 96 58 06 50
Site : www.cad22.com